DEUXIÈME VISITE À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Le 30 novembre dernier, répondant à l'aimable invitation qui m'avait été faite, je me suis rendu à l'Assemblée Législative du Nouveau-Brunswick, tout comme j'avais eu le privilège de le faire en 1994, quelques semaines après mon arrivée à Edmundston. L'engagement politique pouvant constituer l'une des formes éminentes de la justice et de la charité, j'ai voulu témoigner à nouveau aux députés des trois partis, de ma prière quotidienne pour les responsables de la vie politique et des préoccupations que je porte à l'endroit des gens de chez nous.

UNE VISION COMMUNE

À l'occasion de l'ouverture de la seconde session de la 54ième Législature, les députés qui ont sollicité un mandat par souci du bien commun et pour le mieux-être de l'ensemble de la population, se voient confrontés à relever plusieurs défis pour continuer à assurer dans notre milieu l'équité, la justice et la compassion. Par leur sens de la justice, leur intégrité, leur écoute des gens et par leur engagement envers la communauté, ils continueront de se mériter la confiance obtenue en juin dernier avec dignité et responsabilité. Parti gouvernemental et partis de l'Opposition sont là pour rechercher les chemins de la solidarité et du progrès. L'allocution que S.S. Jean-Paul II prononçait le 19 septembre 1984 devant le Gouvernement Canadien et le Corps diplomatique, peut encore éclairer notre réflexion, malgré les 15 années écoulées : « Soyez les défenseurs d'une conception nouvelle de l'humanité, une conception qui n'envisage pas seulement les problèmes de société en fonction des équations économiques, techniques ou politiques, mais en fonction des personnes vivantes, des êtres humains créés à l'image et à la ressemblance de Dieu et appelés à un destin éternel; une conception fondée sur les valeurs humaines véritables et donc qui les défende; une conception qui inspire l'action et surmonte l'autosatisfaction, l'insensibilité et l'égoïsme. »

SITUATIONS INTERPELLANTES

En mai dernier, au tout début de la campagne électorale, les Évêques du Nouveau-Brunswick avaient voulu attirer l'attention sur des situations difficiles que vivaient un bon nombre de nos compatriotes, notamment dans les domaines du travail, de la santé et des services communautaires, de l'éducation, du revenu et de la justice. « Il s'avère important écrivions-nous, que les Premières Nations puissent continuer à vivre en paix au Nouveau-Brunswick en solidarité avec les gens de notre milieu; il est urgent de trouver des solutions à la pauvreté croissante des jeunes, des femmes, des familles, des chômeurs, des travailleurs saisonniers; il devient urgent également d'assurer l'accessibilité des soins de santé, dans des délais raisonnables; la situation des personnes âgées en manque d'autonomie doit trouver une solution qui réponde à la dignité de ces pionniers et pionnières de notre société. Il importe d'assurer une transmission de valeurs sûres aux jeunes de nos écoles, des valeurs de solidarité et d'espérance, de justice et de vérité. Le travail étant la clé du développement social, la création d'emplois durables constitue un défi de taille pour tous les groupes de la société. Les législations concernant le respect du dimanche, mériteraient d'être révisées en profondeur en vue de promouvoir le caractère sacré de ce jour et de lui donner son sens familial et communautaire.» Ces situations, et bien d'autres aussi, doivent continuer à interpeller les membres de l'Assemblée Législative, mais elles doivent interroger aussi tous ceux et celles qui peuvent contribuer à en atténuer certaines gravités.

REDONNER L'ESPÉRANCE

Lors de l'ouverture de l'Assemblée législative, trois grands discours ont été prononcés: le discours du Trône, proclamé par la Lieutenante-Gouverneure, Mme Marilyn Trenholme Counsell, la motion d'acceptation présentée par Mme Madeleine Dubé et celle d'appui par le député de Mactaquac. L'ensemble des médias ayant fait écho au contenu du Discours du Trône, je dirai ma joie d'avoir entendu la députée d'Edmundston, Mme Madeleine Dubé, parler en aussi grand bien de la Région d'Edmundston. Étant en compagnie de M. Jacques Martin, maire d'Edmundston, et du journaliste, M. Jean Pedneault, j'ai éprouvé une légitime fierté des propos tenus par notre députée, soulignant les richesses et les attentes de notre milieu. Coïncidence heureuse: lors de ma première visite à Frédéricton en 1994, c'était également au tour du député d'Edmundston, M. Roland Beaulieu, d'appuyer le Discours du Trône et de présenter la belle Région d'Edmundston. Soulignant lajustesse de la devise du Nouveau-Brunswick « *Spem Reduxit* » que l'on pourrait traduire « Redonner l'espérance » ou encore « L'Espoir retrouvé », M. Kirk MacDonald, député de Mactaquac, dans un discours des plus colorés et des plus enthousiastes, se disait confiant que les travaux de cette présente Législature puissent contribuer à redonner l'espoir à bon nombre de gens du Nouveau-Brunswick.

IMPORTANCE DE CHAQUE DÉPUTÉ

La tradition Judéo-chrétienne nous invite à voir dans nos gouvernements, qu'ils soient municipal, provincial, fédéral ou international, une image de Dieu qui respecte la dignité de chaque être humain et lui manifeste une tendresse particulière. C'est cette même tradition qui nous invite à considérer l'engagement politique comme une voie éminente de justice et de charité. J'en suis assuré: non seulement les pasteurs et les parents, mais aussi chaque député, chaque gouvernement, ont à manifester, par leurs attitudes et leurs actions, que Dieu prend soin de chaque personne et que c'est ainsi que « *son amour s'étend d'âge en âge* ». Puisse le Seigneur qui nous a créés à son image et à sa ressemblance, bénir les travaux des parlementaires afin que chaque citoyen et chaque citoyenne du Nouveau-Brunswick en sortent grandis et engagés résolument dans le nouveau millénaire.

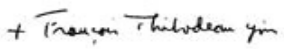

+ François Thibodeau, c.j.m.
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (08 décembre 1999)